

**10 Port-Gentil**

**Convention entre les pharmacies et la CNAMGS**

**Les ordonnances des assurés refusées dans les officines agréées**



La pharmacie Centrale, la seule qui reçoit encore les assurés de la Cnamgs...



... tandis que celle de Banco les refuse désormais.

**CNE**  
Port-Gentil/Gabon

**DEPUIS** plusieurs jours, les assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) dans la capitale économique ne bénéficient plus des avantages que leur procurait cette assurance, notamment auprès de la pharmacie de Banco, dans le

troisième arrondissement. Cette structure étant, avec la pharmacie Centrale, les deux officines pharmaceutiques ayant une convention avec la CNAMGS sur les huit que compte la cité de l'or noir.

«Depuis quelques jours, nous sommes refoulés lorsque nous venons pour l'achat de médicaments. La pharmacie de Banco n'encaisse plus les personnes qui se présentent

avec les ordonnances de la CNAMGS», a confié un assuré.

Investigation faite, il semble effectivement que le contrat liant la pharmacie de Banco à son partenaire est rompu. Une situation qui n'est pas sans conséquence pour les assurés de la CNAMGS, lesquels doivent désormais se diriger vers une seule pharmacie avec de moins en moins de chance d'avoir tous les médicaments

prescrits par les médecins.

Selon certaines indiscretions, en refusant la convention avec la Caisse, les autres pharmacies de la place n'ont pas voulu être confrontées aux irrégularités dans les paiements qui caractérisent de plus en plus la CNAMGS. Ce problème de paiement irrégulier serait d'ailleurs à l'origine de la rupture du contrat avec la pharmacie de Banco.

Cependant, il se susurre que cette officine ferait l'objet de sanctions, pour avoir réclamé son dû qui lui est payé au comptegouttes.

Pour la même raison, la pharmacie Centrale aurait vu un de ses fournisseurs cesser de l'approvisionner parce qu'elle accuse aussi des retards de paiement vis-à-vis de ce dernier, a-t-on appris.

Autant de raisons qui re-

mettent en cause les capacités de cette dernière officine à servir seule les assurés de la CNAMGS et qui pourraient la contraindre, sur le long terme, à revoir sa convention avec l'assureur.

Pour l'heure, les Gabonais économiquement faibles sont les principales victimes de cette situation. Ils devraient probablement en faire les frais pendant longtemps encore.

**Collectivités locales/Mairie du deuxième arrondissement**

**La retraite pour Françoise Ossavou Nkogou**

**Jean-Paulin ALLOGO**  
Port-Gentil/Gabon

**RÉCEMMENT**, dans la salle de mariage Jean Léonard Animbogo de la mairie du deuxième arrondissement, les agents de cette collectivité locale ont fêté le départ à la retraite de Françoise Ossavou Nkogou. La cérémonie y relative était présidée par l'édile de la circonscription, Odette Ndjokounda.

La nouvelle retraitée a longtemps servi le pays à travers la municipalité de Port-Gentil. Recrutée en 1998, elle a totalisé 20 ans de carrière à la mairie, précisément au service de l'état-civil. Deux décennies de vie professionnelle au service de la communauté.

«A travers vos bons et loyaux services rendus à la collectivité locale de Port-Gentil, au nom de toute la municipalité, dame de cœur qui a toujours fait preuve de professionnalisme, je vous dis grand



La maire du deuxième arrondissement de Port-Gentil, Odette Ndjokounda, et ses adjoints remettant le cadeau à Françoise Ossavou Nkogou (robe verte).

merci», a lancé la mairesse à son ancienne collaboratrice.

Cette rencontre a été aussi l'occasion de fêter l'anniversaire de Françoise Ossavou Nkogou, née en 1958. Respectant ainsi la tradition instituée au sein de la mairie du deuxième arrondissement de Port-Gentil, qui consiste justement à célébrer l'anniversaire de chaque agent, toutes fonctions confondues, afin de raffermir les liens d'étroite collaboration.

«Cette tradition a l'avant-

tage de nous unir une fois par mois, autour d'une collation conviviale», a souligné la maire Odette Ndjokounda.

Et pour accompagner les derniers jours de la vie professionnelle de Mme Ossavou Nkogou, un présent lui a été offert par ses anciens collègues.

Sensible à cette marque d'affectation, la néoretraîtée a exprimé sa reconnaissance envers toutes les personnes avec lesquelles elle a travaillé pendant 20 ans.

**Loisirs/Après plusieurs années d'accalmie**

**Les "king off" sont de retour**

**FAE**  
Port-Gentil/Gabon

**ILS** avaient disparu de la circulation depuis plus d'une décennie, après que, notamment, les autorités municipales eurent mené une véritable guerre à ces appareils de jeux vidéo, qui accaparaient les enfants. Au détriment de l'école et des bourses scolaires. Aujourd'hui, timidement, les fameux «king off» refont surface dans la capitale économique. Cette appellation est le

diminutif de «The king of fighters» (Le roi des combattants). Ainsi, «king off» est-il, à l'origine, une série de jeux de combats développés sur des plates-formes vidéo à partir du milieu des années 1990, par un éditeur japonais.

Depuis lors, les consoles proposent une série de jeux d'arcade dont sont friands les amateurs de jeux vidéos, singulièrement les adolescents, qui y ont souvent dilapidé leur argent de poche et surtout compromis leur scolarité, par la multiplication des absences à



Un "king off" attendant un potentiel client.

l'école. Un phénomène qui avait pris des proportions telles que les autorités municipales, au début des années 2000, avaient décidé d'y mettre un terme.

Amendes, saisies, poursuites de toutes sortes avaient permis de mettre fin à un secteur qui, visiblement, s'organisait en dehors des lois et règlements en matière de jeux sur le territoire. Au grand soulagement des parents, mais pas des promoteurs de ces consoles et des tenants des épiceries qui les hébergeaient et en tiraient grand profit.

Après plusieurs années d'accalmie, les «king off» font leur réapparition dans la ville de sable. Comme toujours, le phénomène démarre à l'intérieur des quartiers, loin des regards. Puis, il va lentement s'amplifier pour gangrener la cité.

Comme il vaut mieux prévenir que guérir, il y a lieu, dès maintenant, que des mesures soient prises pour examiner les conditions dans lesquelles les quelques machines déjà en activité sont exploitées, afin de tuer le mal, si mal il y a, dans l'œuf.